



Co-operators vous offre deux programmes d'assurance exclusifs, conçus spécialement pour les membres de coopératives d'habitation affiliées à la CQCH:



**SécuriMembre** assurance des biens et des meubles



AutoAssur assurance automobile

Pourquoi Co-operators?

- ✓ Une franchise modique de 200 \$
- La formule Prestige : le plus haut niveau de protection pour les locataires
- Des montants de garantie flexibles à compter de 15 000 \$ pour le contenu
- La garantie des tremblements de terre
- La garantie Eau multirisque

## Obtenez une soumission :

Les assurances habitation et auto sont souscrites par La Compagnie d'assurance générale Co-operators. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. Veuillez consulter votre police pour connaître les restrictions et les exclusions qui s'appliquent. L'assurance auto n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. \* Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer. La Compagnie d'assurance générale Co-operators s'engage à protéger la vie privée de sa clientèle, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le cooperatorsassurancegroupe.ca/ fr-CA/about-us/privacy-policy. SécuriMembreMD est une marque déposée de La Compagnie d'assurance générale Co-operators. AutoAssurMD est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée. © La Compagnie d'assurance générale Co-operators, 2022 cooperatorsassurancegroupe.ca / 1-800-387-1963.